

Créer et gérer sa société exige de nombreuses compétences

ENTREPRENARIAT

Les futurs indépendants doivent associer qualités techniques et personnelles

OFPC - Service de la promotion économique

«**B**eaucoup de gens ont, à un moment ou à un autre, caressé l'idée de se mettre à leur propre compte, de créer leur propre entreprise, lance Daniel Loeffler, directeur du Service genevois de la promotion économique. Les motivations peuvent être variées et se basent souvent sur l'envie de se réaliser à travers une aventure qui permet d'atteindre un idéal: être son propre chef.» Mais au-delà de l'idée, de l'envie, comment s'y prendre pour mener à bien un tel projet? Quelques tuyaux en attendant l'atelier organisé prochainement par le Service de la promotion économique et la Cité des métiers et de la formation (voir l'encadré).

Compétences et personnalité

La première étape consiste à évaluer la pertinence du projet et sa viabilité. Cette phase d'analyse permet de réaliser un business plan, aussi appelé plan d'affaires. «Ce document est un descriptif par le créateur du développement de sa future entreprise», explique Daniel

Loeffler. Il se compose d'une vue globale de la démarche, décrivant les besoins et l'évaluation du marché (notamment le nombre de clients potentiels), le produit ou le service proposé par l'entreprise, les états financiers et la planification du projet. Mais le business plan en lui-même (aussi précis soit-il) n'est pas suffisant pour garantir la réussite de l'opération. «Il faut également considérer la personnalité du créateur, notamment l'adéquation entre son expérience personnelle et la nature de son projet», poursuit Daniel Loeffler. Ainsi, se lancer dans un domaine que l'on ne connaît pas, peut s'avérer très compliqué et est généralement déconseillé. Par ailleurs, un entrepreneur doit disposer de plusieurs compétences techniques, comme la gestion des ressources humaines et financières, tout en disposant d'une vue généraliste, d'une grande confiance en soi et de beaucoup d'engagement.

Dispositif de soutien

Les premières qualités d'un futur indépendant sont sans conteste la motivation et la détermination: il y a beaucoup de responsabilités à assumer et de problèmes à surmonter pour faire démarrer et faire vivre une entreprise. A Genève, toutefois, un dispositif de soutien est à la disposition de ces porteurs de projet. Le «Guichet



Daniel Loeffler, directeur du Service genevois de la promotion économique. «Il faut considérer la personnalité du créateur, notamment l'adéquation entre son expérience personnelle et la nature de son projet». (GUIRAUD LAURENT)

pour entreprises» du Service de la promotion économique les accompagne et les conseille gratuitement dans leurs démarches. Grâce à son important réseau, le service peut fournir des prestations sur mesure, quel que soit le degré d'avancement de l'opération: premiers conseils aux créateurs et aux sociétés en développement ou en restructuration, conseils pour la transmission et la reprise d'entreprises, etc. Il oriente également vers les organismes financiers, de conseil,

d'accompagnement ou de mise en relation. «Ce guichet est une véritable plate-forme de conseils et d'orientation», conclut Daniel Loeffler.

Renseignements Service de la promotion économique

Rue des Battoirs 7
CP 740, 1211 Genève 4
Tél. 022 388 34 34
<http://etat.geneve.ch/des/site/economie/promotion-economique/master-main.jsp>

Management: nouveau cursus

INFORMATION La Cité des métiers et de la formation accueillera le mercredi 16 septembre de 12 h 30 à 13 h 30 (salle 1 de l'OFPC) une séance d'information sur une nouvelle formation en Management de projet appliqué (MPA). Il s'agit d'une formation en emploi, se déroulant durant la journée (les vendredis) du 30 octobre à mai 2010, à la Haute école de gestion de Genève. Le programme est décrit en détail sur le site internet: <http://campus.hesge.ch/mpa/>

Entretien d'embauche: mieux se préparer

PRATIQUE Une séance supplémentaire de l'atelier «Communiquer et gérer sont stress lors de l'entretien d'embauche» se déroulera le 5 octobre 2009, à la Cité des Métiers et de la Formation, de 13 h 30 à 15 h 39, salle 203. Max. 14 pers. Inscription obligatoire auprès de: Tél. 022 388 47 44 et e-mail: talia.goncalves-defreitas@etat.ge.ch.

Atelier «Les aspects pratiques de la création d'entreprise»

Quand? Jeudi 24 septembre 2009, de 9 h à 11 h.
Sans inscription. L'entrée est libre.

Où? A la Cité des métiers et de la formation, 6, rue Prevost-Martin, 1205 Genève.

Objectif: sensibiliser les participant-e-s à la création d'entreprise et les informer, notam-

ment sur la base d'exemples, par rapport aux pièges à éviter. L'atelier mettra à disposition des participant-e-s les outils pour leur permettre de structurer et de présenter leur projet. A noter que le dispositif genevois de soutien à la création d'entreprise sera également présenté.
www.citedesmetiers.ch